

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

3 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° I-CF123

présenté par

M. Abad, M. Le Fur, M. Brun et M. Forissier

-----

**ARTICLE 20**

Supprimer cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet article augmente la taxe sur les billets d'avion.

Cette mesure nous semble inappropriée au vu de l'impact qu'ont eu les manifestations des « Gilets jaunes » sur le tourisme.

Le mouvement des Gilets jaunes a engendré une baisse globale de l'activité touristique française fin 2018 et début 2019. Celle-ci se ressent nettement en Ile-de-France. Dans l'hôtellerie-restauration à Paris et en Île-de-France, la perte de chiffre d'affaires s'élève à plus de 250 millions d'euros selon le président du Groupement national des indépendants du secteur.

Les manifestations auraient entraîné une baisse d'activité de 10 % au mois de décembre par rapport à 2017. Les professionnels du tourisme ont d'ailleurs fait savoir qu'en janvier-février, les arrivées aériennes internationales en France ont baissé de 8,6 % par rapport à la même période il y a un an.

Afin de ne pas pénaliser de façon supplémentaire le secteur, il est proposé de supprimer l'augmentation de cette taxe.